

1. Notions

1.1. Quelle est la nature de la vérité ?

(1) La vérité n'est pas une propriété du langage mais une propriété du réel

Qu'est-ce qui peut être vrai ou faux ? Les êtres ne peuvent pas être vrais ou faux. Ce qui peut être vrai ou faux, ce sont nos jugements, que nous énonçons dans des propositions, des discours. Il ne faut pas confondre ce qui *est*, et ce qui *est vrai*.

Par exemple, on ne peut pas dire que « la licorne est fausse »: on dira plutôt que « la licorne est une créature imaginaire ». En revanche, la proposition « mon chat est une courgette » est bien un jugement *faux*, tandis que la proposition « la Terre tourne autour du soleil » est un jugement *vrai*.

On doit donc retenir que la vérité régit le plan du *discours*, et non pas le plan de l'*être*.

(2) La vérité n'est pas une chose mais une valeur: elle est la norme de la connaissance

« La vérité » n'existe pas au sein de la réalité: elle n'est pas une *chose*. La vérité est bien plutôt une *valeur*: Une valeur, c'est un *idéal* que l'on désire et qui nous sert de norme ou de modèle. La vérité n'est pas la seule valeur: la liberté, le bonheur ou la justice sont aussi des valeurs. Comme la vérité est une valeur, il faut plutôt l'utiliser sous sa forme d'adjectif: « la vérité » n'existe pas, en revanche il y a des jugements qui sont vrais et des jugements qui sont faux. De la même manière, « le bonheur » n'existe pas, en revanche on peut dire qu'une vie est malheureuse ou heureuse, en fonction de la manière dont elle se rapproche de l'idéal du bonheur.

Mais pourquoi la vérité est-elle une valeur ? Qu'est-ce qu'il y a de désirable dans la vérité ? La vérité est une valeur parce qu'elle est la norme de la connaissance: elle est ce qui permet l'accord *universel* des esprits doués de raison. On doit poursuivre la vérité, parce qu'on peut ainsi trouver des jugements qui obtiennent un assentiment *universel*.

(3) Dès lors il ne peut y avoir de jugements vrais que dans la connaissance, et non dans l'opinion ni dans la foi

Quand je pense quelque chose, j'ai tendance à penser que ce que je pense est vrai: je lui donne mon assentiment. Mais cela n'est pas toujours fondé en raison, c'est-à-dire justifié. Dans quel cas ai-je raison de penser que je suis dans le vrai ?

(a) Connaître, c'est avoir un rapport objectivement et subjectivement suffisant à la vérité

- quand je connais (quand j'ai une connaissance ou un savoir), j'ai raison de penser que ce que je pense est vrai: en effet, je dispose de preuves pour fonder mon jugement. Par exemple, si j'ai des connaissances en astronomie, je peux justifier les raisons pour lesquelles je juge que « la Terre tourne autour du soleil ». On dira alors que j'ai un rapport subjectivement et objectivement suffisant à la vérité: mon jugement est *certain* (subjectivement), mais il est aussi *évident* (objectivement). Ce n'est pas *ma* vérité, c'est *la* vérité: tous les êtres doués de raison peuvent être *convaincus* comme moi que c'est vrai. Quand je connais, ce que je pense peut prétendre à l'universalité.

(b) Croire, c'est avoir un rapport subjectivement suffisant mais objectivement insuffisant à la vérité

- Quand je crois (quand j'ai une croyance ou que j'ai la foi), je n'ai pas raison de penser que ce que je pense est vrai: en effet, je ne peux pas démontrer la vérité de mon jugement. Mon jugement n'a pas de dimension d'universalité: il est subjectif et particulier. Par exemple, si j'ai la foi en Dieu, je ne peux pas démontrer l'existence de Dieu même si je suis sûr de son existence et que je n'en doute pas. On dira alors que j'ai un rapport subjectivement suffisant mais objectivement insuffisant à la vérité. Mon jugement est *certain* (subjectivement) mais il n'est pas *évident* (objectivement). La force de mon sentiment n'est pas suffisante pour fonder mon jugement: mon jugement ne peut pas prétendre à l'universalité. On dira que je suis *persuadé*, mais que je n'ai pas les moyens de *convaincre* les autres que c'est la vérité.

(c) Avoir une opinion, c'est avoir un rapport subjectivement et objectivement insuffisant à la vérité

- Quand j'ai une opinion, mon rapport à la vérité est à la fois subjectivement et objectivement insuffisant. Mon opinion n'est pas une connaissance: elle est en attente de preuves, de raisons, d'évidence. Mon opinion n'est pas non plus une croyance: quand j'ai une opinion, je doute de ma propre pensée, je ne dispose pas de certitude. Je ne suis pas sûr de ce que je pense, je suis prêt à changer d'avis dans le cadre d'un débat contradictoire. Par exemple, si mon opinion est que « le noir est une couleur laide », je peux changer mon avis si un ami me fait découvrir les oeuvres de Soulages. On ne peut pas démontrer que le noir est laid ou beau, mais on peut donner des arguments et des raisons pour réviser son opinion.

| | Connaissance | Croyance | Opinion |
|--------------------------------|---|--|---|
| Rapport à la vérité | Objectivement et subjectivement suffisant: mon jugement est vrai. | Subjectivement suffisant mais objectivement insuffisant: la force de mon sentiment ne suffit pas pour que mon jugement emporte l'adhésion. | Subjectivement et objectivement insuffisant: je ne possède pas la vérité, mais on peut discuter ensemble de nos avis respectifs. |
| Certitude et évidence | Certitude et évidence | Certitude, mais pas d'évidence | Ni certitude, ni évidence |
| Persuader et convaincre | Je suis persuadé et je peux convaincre les autres. | Je suis persuadé mais je n'ai pas les moyens de convaincre | Je ne suis pas toujours persuadé que mon opinion est vraie, par conséquent je suis prêt à en discuter dans le cadre d'un débat argumenté et contradictoire. |
| Portée du jugement | Le jugement prétend en droit à l' <i>universalité</i> | Le jugement ne vaut que pour moi en tant que je suis <i>singulier</i> | Je peux débattre de mon jugement et changer d'avis. Mon jugement a donc une certaine <i>généralité</i> . |

(2) Quels sont les critères de la vérité ?

(a) Je sais que c'est vrai parce que j'en ai l'intuition immédiate: le critère de l'évidence

Un premier critère de la vérité, c'est l'évidence: ce dont je ne parviens pas à douter parce que cela est si clair et si distinct que cela s'impose avec nécessité à mon esprit. Douter d'une évidence, c'est ou bien faire preuve de mauvaise foi (on fait semblant), ou bien avoir un esprit illogique.

On trouve des évidences dans les mathématiques: c'est ce qu'on appelle des *axiomes*. Un axiome est une proposition indémontrée et indémontrable qui s'impose à l'esprit par son évidence. Euclide définit 8 axiomes, parmi lesquels: « le tout est plus grand que la partie », ou encore « si de choses égales on soustrait des choses égales, les restes sont égaux ». On peut *montrer* ces vérités, mais on ne peut pas les *démontrer*.

(b) Je sais que c'est vrai parce que c'est démontré: le critère de la cohérence

Un deuxième critère de la vérité, c'est la cohérence: l'accord logique des propositions les unes avec les autres. On cherche à faire preuve de cohérence dans les mathématiques, mais aussi dans la logique, qui utilisent toutes les deux une méthode démonstrative. Une démonstration, c'est un raisonnement déductif qui conclut avec nécessité à partir de propositions antécédentes, les prémisses. La démonstration permet de partir de vérités déjà connues pour découvrir une nouvelle vérité.

En logique, une démonstration prend la forme d'un syllogisme. Par exemple: « Tous les hommes sont mortels » (prémisse majeure), « tous les philosophes sont des hommes » (prémisse mineure), « tous les philosophes sont mortels » (conclusion). La logique est la science des inférences valides: elle permet de vérifier la cohérence formelle d'un raisonnement. Elle permet d'éviter les paralogismes, qui sont des inférences erronées (on a involontairement mal raisonné), et de se prémunir des sophismes des autres (des paralogismes produits dans le but de tromper).

(c) Je sais que c'est vrai parce que c'est adéquat à la réalité: le critère de l'objectivité

Un troisième critère de la vérité, c'est l'objectivité. On cherche l'objectivité surtout dans les sciences expérimentales de la nature (physique, chimie, biologie, etc.) mais aussi dans les sciences humaines (par exemple l'histoire). L'historien cherche à être objectif: il essaie de restituer des faits historiques, et non pas d'inventer des histoires. Un énoncé est objectif à deux conditions:

- d'abord, il doit parler de l'objet et non pas du sujet. Ainsi, l'énoncé « les pommes sont délicieuses » n'est pas un énoncé objectif parce qu'il ne dit rien de l'objet mais indique quelque chose à propos du sujet (j'aime le goût des pommes).
- ensuite, il doit correspondre à la réalité de l'objet. Il doit être conforme aux propriétés de l'objet. Pour vérifier l'adéquation de l'énoncé à l'objet, il faut mettre en oeuvre des procédures scientifiques: une méthode expérimentale, qui permet de tester une hypothèse de départ et de la falsifier si nécessaire afin d'approcher de la vérité en rectifiant une première erreur. Ainsi, l'énoncé « une pomme est un animal » n'est pas un énoncé objectif parce que la méthode expérimentale permet de démontrer que la pomme est un fruit.

2. Problèmes

2.1. Un problème ontologique

- (1) Qu'est-ce qui est vraiment réel ? La réalité est-elle ce qui est ou bien ce qui apparaît ? La réalité correspond-elle aux essences ou bien aux apparences ?
- (2) Le réel est-il immanent ou bien transcendant ?

2.2. Un problème épistémologique

- (3) Dans les sciences, une vérité objective et universelle est-elle atteignable ?
- (2) La métaphysique peut-elle avoir une méthode qui la fonde comme science ?

2.3. Un problème politique

- (1) Comment s'entendre à propos de ce qui est raisonnablement désirable ?
- (2) L'art politique peut-il légitimement se fonder sur le mensonge ou le secret ?

2.4. Un problème moral

- (1) La vérité est-elle un devoir pour l'homme ?
- (2) Si la vérité a de la valeur, celle-ci est-elle relative ou bien absolue ? Est-il permis de vivre dans l'illusion et y a-t-il un droit de mentir ?